

Chartres, le 14 mars 2024

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (C1)

I. AUTORISATION D'OUVERTURE

En application du décret n°2016-1084 du 3 août 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et de l'arrêté du 28 avril 2017 portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, est ouvert un recrutement externe sans concours d'adjoints administratifs des administrations de l'État au titre de l'année 2024 au bénéfice des services du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires du département d'Eure-et-Loir.

II. POSTE OFFERT A CE RECRUTEMENT

Le nombre de poste offert à ce recrutement est de 1.

| | |
|---------------------------|--|
| Date de recrutement prévu | 1 ^{er} juillet 2024 |
| Service recruteur | Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires |
| Affectation | Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir Service Aménagement, et Habitat (SAH) Bureau de l'habitat (BH) Place de la République – 28000 CHARTRES |
| Poste à pourvoir | Chargé(e) de l'instruction des logements locatifs sociaux Fiche de poste consultable sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir. https://www.eure-et-loir.gouv.fr/ Rubriques : Publications / annonces & avis / recrutements et concours |

III. CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE CANDIDAT

Ce recrutement est ouvert, sans condition de diplôme ni d'âge, à tous les candidats qui remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique :

↳ être de la nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou de l'espace économique européen,

- jouir de leurs droits civiques,
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire,
- pour les ressortissants de la communauté européenne ou de l'espace économique européen, ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

IV. MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats devront présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- une lettre de candidature et de motivation faisant apparaître avec précision les coordonnées du candidat (adresse postale exacte, téléphone, courriel).
- un curriculum vitae sans photo incluant le niveau d'études, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au jeudi 18 avril 2024 avant minuit. Tout dossier remis hors délai ou incomplet sera refusé. L'adresse courriel communiquée sera utilisée pour l'envoi des convocations.

Le dossier de candidature doit être adressé :

- par courriel à l'adresse sgc-mobilite@eure-et-loir.gouv.fr. Un accusé de réception sera adressé en retour.

- par remise sous enveloppe avec la mention « SGC/SRH/PôlePP – CONFIDENTIEL - Recrutement Sans Concours » au bureau d'accueil de la préfecture contre remise d'un accusé de dépôt.

Coordonnées : Place de la République – 28000 CHARTRES

Horaires d'ouverture (hors jours fériés) : du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour tout renseignement concernant les modalités de candidature, veuillez adresser votre demande par courriel à sgc-mobilite@eure-et-loir.gouv.fr ou en appelant le 02.37.27.71.95 ou le 02.37.27.71.68

V. MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les dossiers seront examinés par une commission dont un membre au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celui dans lequel l'emploi est à pourvoir.

La commission effectuera une première sélection des candidats à partir des dossiers enregistrés, le 19 avril 2024.

Au plus tard une semaine avant la date de déroulement de l'épreuve, les candidats sélectionnés seront convoqués, par courriel, à un entretien oral avec le jury, d'une durée de 20 minutes.

Cet entretien consistera en un exposé sur le parcours professionnel et les motivations du candidat suivi d'un échange visant à apprécier les expériences personnelles, les aptitudes du candidat, sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Les entretiens auront lieu au sein de la Direction Départementale des Territoires à Chartres entre le 13 et le 16 mai 2024.

Les candidats devront être porteurs d'une pièce officielle d'identité avec photographie et de leur convocation qu'ils devront présenter sous peine d'exclusion.

À l'issue des entretiens, la commission arrêtera le nom du candidat retenu et classera, par ordre de mérite, les candidats inscrits sur la liste complémentaire. Cette dernière pourra être activée en cas de désistement. Les résultats seront communiqués le 17 mai 2024 et consultables sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Rubriques : Publications / annonces & avis / recrutements et concours

<https://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

VI. NOMINATION ET CARRIÈRE

Le (la) lauréat(e) du recrutement sans concours sera nommé(e) dans le premier grade du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État». La prise de poste aura lieu le 1er juillet 2024.

Pour être nommé, il (elle) devra fournir les justificatifs attestant qu'il (elle) remplit les conditions générales d'accès à la fonction publique décrites ci-dessus.

Il (elle) accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il (elle) sera titularisé(e), sous réserve d'avoir donné satisfaction dans l'exercice de ses fonctions.